



28 JUIN 2019

Elia prévoit un manque de capacité en hausse lors de la sortie du nucléaire en Belgique : son nouveau rapport souligne l'urgence de la situation et la nécessité de prévoir un filet de sécurité structurel pour garantir la sécurité d'approvisionnement.

MESSAGES ESSENTIELS

- En raison de la sortie accélérée du charbon dans nos pays voisins, le besoin en capacité de remplacement nécessaire pour répondre à la sortie du nucléaire à partir de 2025 passe de 3,6 GW (chiffre de l'étude réalisée par Elia fin 2017) à environ 3,9 GW.
- La sortie accélérée du charbon implique également un besoin en capacité supplémentaire qui pourra dépasser 1 GW au cours de la période 2022-2025 et nécessitera des mesures supplémentaires.
- Étant donné que les besoins augmentent, il est crucial que les autorités fédérales poursuivent la mise en place du mécanisme de rémunération de la capacité (CRM) prévu, afin que la Belgique dispose d'un filet de sécurité solide pour maintenir la sécurité d'approvisionnement à partir de 2025.

BRUXELLES – Comme le prévoit la loi Électricité belge, Elia a réalisé une analyse supplémentaire relative aux besoins en matière d'adéquation et de flexibilité au cours de la période 2020-2030. Il s'agit là de deux piliers fondamentaux pour garantir le bon fonctionnement du système électrique. Le nouveau rapport confirme et renforce les conclusions de précédentes études menées par Elia en 2016 et 2017. Elia constate que le besoin en capacité de remplacement nécessaire en vue de répondre à la sortie du nucléaire prévue par la loi grandit encore. Et il y a une nouvelle donnée : la sortie anticipée du charbon dans nos pays voisins réduit les possibilités, pour la Belgique, d'importer de l'électricité en périodes de pénurie. Au vu de l'urgence croissante de la situation, Elia appelle le gouvernement en affaire courantes, ainsi que le prochainement gouvernement fédéral, à accorder la priorité à ce dossier et à poursuivre sans relâche la mise en place du mécanisme de rémunération de la capacité (CRM). Même en cas de prolongation partielle du parc nucléaire, Elia estime qu'il est nécessaire de prévoir un filet de sécurité qui envoie les incitants aux investissements permettant la mise à disposition, complète et dans les temps, de la capacité de remplacement.

La nouvelle étude d'Elia a été réalisée en collaboration avec le Service public fédéral Économie et le Bureau fédéral du Plan, ainsi qu'en concertation avec la CREG (Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz). En tant que gestionnaire du réseau de transport à haute tension belge, Elia a uniquement un rôle de soutien envers les autorités dans le débat énergétique. Nous réitérons donc notre appel à l'action, en raison de l'importance du réseau électrique pour la prospérité de notre pays, et de l'urgence croissante de la situation.

Pour plus d'informations

Marleen Vanhecke (ENG) – +32 486 49 01 09 – marleen.vanhecke@eliagroup.eu
Tom Demeyer (NDL) – +32 472 84 15 99 – tom.demeyer@elia.be
Jean Fassiaux (FR) – +32 474 46 87 82 – jean.fassiaux@elia.be





CONCLUSION 1

POUR BIEN ORGANISER LA SORTIE DU NUCLEAIRE DES 2025, UNE CAPACITE DE REMPLACEMENT D'ENVIRON 3,9 GW EST NECESSAIRE.

La fermeture de l'ensemble du parc nucléaire belge (hiver 2025-2026) créera un besoin structurel de capacité supplémentaire d'environ 3,9 GW. Ce chiffre tient compte des incertitudes dans les pays voisins (environ 1,5 GW) sur lesquelles la Belgique n'a pas d'emprise, comme une disponibilité réduite de la production ou des interconnexions.

Ces 3,9 GW peuvent être remplis par n'importe quelle technologie mais sont nécessaires pour pouvoir assurer la sécurité d'approvisionnement en Belgique. Alors qu'Elia parlait encore fin 2017 de 3,6 GW de capacité de remplacement (dans l'étude *Electricity Scenarios for Belgium towards 2050*), le chiffre passe désormais à 3,9 GW. L'urgence de la situation augmente en raison de la sortie accélérée du charbon chez nos voisins, principalement en Allemagne.

Même si l'on faisait en partie marche arrière sur la sortie du nucléaire en maintenant par exemple 2 réacteurs (2 GW) opérationnels plus longtemps, il demeurera toujours un besoin structurel de nouvelle capacité.

Entre 2025 et 2030, le besoin structurel de capacité reste stable. Durant cette période, le démantèlement progressif des centrales électriques classiques en Europe sera compensé par l'arrivée massive d'unités de production renouvelable. La vitesse à laquelle cette transition aura lieu ainsi que son timing précis sont deux aspects qui peuvent impacter négativement les besoins en capacité si cela n'est pas correctement planifié.

CONCLUSION 2

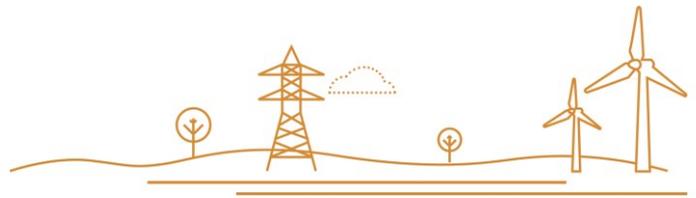
LA SORTIE ANTICIPEE DU CHARBON DANS LES PAYS VOISINS ENTRAINERA UN BESOIN DE CAPACITE SUPPLEMENTAIRE POUVANT DEPASSER 1 GW DURANT LA PERIODE 2022-2025.

La sortie anticipée du charbon dans les pays voisins entraînera une augmentation du besoin de capacité en Belgique pour les hivers 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025. Il s'agit là d'une donnée nouvelle. Avant la sortie du nucléaire de 2025, il y aura donc déjà un nouveau besoin de capacité pouvant dépasser 1 GW, une situation qui nécessitera des mesures supplémentaires.

Dans les dix années à venir, l'Europe connaîtra la fermeture de centrales nucléaires et au charbon représentant une capacité d'environ 100 GW, en majorité en Europe de l'Ouest. Depuis la publication de la précédente étude sur l'adéquation et la flexibilité en 2016, des fermetures anticipées ou supplémentaires ont été annoncées pour un total de 26 GW. C'est principalement la sortie accélérée du charbon chez nos voisins (Pays-Bas, Royaume-Uni, Italie, France mais surtout Allemagne) qui a un impact négatif sur nos capacités d'importation durant les mois d'hiver.

Afin de garantir la sécurité d'approvisionnement dans ce contexte en pleine mutation, des mesures supplémentaires seront nécessaires dès l'hiver 2022-2023. Le mécanisme actuel de réserves stratégiques n'a été approuvé que jusqu'à l'hiver 2021-2022. Le mécanisme de rémunération de la capacité (CRM) sera quant à lui d'application à partir de 2025. Dans l'intervalle, des mesures supplémentaires sont donc nécessaires pour couvrir la fenêtre 2022-2025.





CONCLUSION 3

SANS INTERVENTION (CRM), IL N'Y AURA PAS SUFFISAMMENT D'INCITANTS AUX INVESTISSEMENTS POUR PERMETTRE L'ARRIVEE, COMPLETE ET DANS LES TEMPS, DE LA NOUVELLE CAPACITE DE 3,9 GW NECESSAIRE POUR REpondre A LA SORTIE DU NUCLEAIRE.

Cette étude confirme le besoin d'une intervention structurelle (même en cas de prolongation partielle du parc nucléaire) qui créera les incitants aux investissements nécessaires permettant la mise à disposition, complète et dans les temps, de la capacité de remplacement. Elia demande dès lors au gouvernement en affaires courantes et au prochain gouvernement fédéral d'accorder la priorité à ce dossier afin que le mécanisme de rémunération de la capacité (CRM) prévu offre à court terme une sécurité au marché.

Si nous voulons garantir de manière structurelle la sécurité d'approvisionnement de la Belgique après la sortie du nucléaire, un mécanisme de rémunération de la capacité (CRM) à l'échelle du marché qui vient compléter le marché de l'énergie (Energy Only Market) avec un réel marché de capacité est encore et toujours une bonne solution. Ce mécanisme doit être technologiquement neutre (tant la production que le stockage, la gestion de la demande, etc.), le plus compétitif possible et en ligne avec la législation européenne.

Une première étape importante a été franchie en avril 2019 par le biais de l'adaptation de la « loi Électricité » qui établit le cadre pour la mise en place d'un mécanisme de rémunération de la capacité de ce type. Ce travail doit se poursuivre sans relâche, entre autres via la préparation des arrêtés d'exécution et des règles de marché détaillées, afin que la procédure formelle de notification puisse commencer fin décembre 2019 auprès de la Commission européenne. Cette dernière s'assurera que le mécanisme n'a pas d'effet perturbateur sur le marché.

Outre la mise en place d'un CRM, il est tout aussi important de continuer à investir dans l'efficacité énergétique. Par ailleurs, le développement accéléré des sources d'énergie renouvelable aura un effet positif sur les objectifs fixés dans le cadre des accords climatiques de Paris et contribuera partiellement au maintien de la sécurité d'approvisionnement.

CONCLUSION 4

D'ICI 2030, LA VARIABILITE CROISSANTE QU'ENTRAINE LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE DANS LE SYSTEME ELECTRIQUE POURRA ETRE CONTREBALANCEE PAR LES MOYENS DE FLEXIBILITE DISPONIBLES.

Malgré les défis supplémentaires auxquels doit faire face la gestion du système en raison du volume croissant de production d'énergie renouvelable, Elia s'attend à ce que les moyens de flexibilité soient suffisants pour pouvoir répondre aux fluctuations toujours plus importantes entre l'injection et les prélèvements, causées par la variabilité accrue de la production. Il y a évidemment une condition : il ne peut survenir aucun problème en termes d'adéquation du système électrique.

Même si la capacité flexible présente dans le système est suffisante, il faudra toujours garantir, durant la période 2020-2030, que cette capacité soit effectivement disponible et opérationnelle à tout moment. Cela signifie qu'il doit exister suffisamment de moyens flexibles, qui peuvent être maintenus disponibles tant par le marché que par Elia. Il s'agit de la seule solution pour répondre aux variations inopinées d'injection et de prélèvement.

Cette étude confirme également que les nouvelles technologies, dans les domaines du stockage et de la gestion de la demande par exemple, contribueront de plus en plus à contrebalancer les fluctuations présentes dans un système électrique renouvelable. Elia encourage ces nouveautés et collabore activement à des propositions qui stimulent cette tendance. Fin 2018, nous avons par ailleurs collaboré au lancement de l'initiative Internet of Energy (IO.Energy). Après une phase de test toujours en cours, l'élimination des barrières et l'utilisation de signaux de





prix temporels à granularité plus fine veilleront à ce que la flexibilité puisse participer de manière optimale au fonctionnement du marché, et ce, également pour les niveaux de plus basse tension.

APPEL À L'ACTION 2.0

Dans l'intérêt de la société belge, il est crucial que le gouvernement en affaires courantes et le prochain gouvernement fédéral disposent à temps de tous les moyens en vue d'éviter une grave crise en matière de capacité. Malgré les efforts consentis l'année dernière, nous ne sommes actuellement prêts pour aucun scénario. Plus que jamais, il est donc grand temps.

Elia souligne que le scénario alternatif consistant à échelonner davantage cette sortie (c'est-à-dire une prolongation de Doel 4 et Tihange 3) a des conséquences importantes. Dans ce cas, une capacité de remplacement considérable restera nécessaire. Par ailleurs, les réacteurs nucléaires dont la durée de vie serait prolongée auront besoin d'une mise à niveau, ce qui impliquerait des délais de livraison et des indisponibilités durant des hivers qui s'annoncent déjà compliqués.

Chaque scénario nécessite donc des actions adéquates, et il faut rapidement clarifier la situation quant aux conséquences et aux actions à prendre. En plus de veiller à la capacité de remplacement, il est tout aussi important d'entamer rapidement les discussions avec les propriétaires des centrales nucléaires.

Et cela ne s'arrête pas là. Une fois les mesures prises pour accompagner la sortie du nucléaire, des efforts supplémentaires s'avèreront nécessaires pour poursuivre sur la voie des objectifs climatiques. Cela ne peut se faire sans une vision à long terme ; une stratégie qui définit les jalons du trajet à suivre, ajustée en cours de route, pour atteindre l'objectif ensemble.

Le rapport « Adequacy and flexibility study for Belgium 2020-2030 » est consultable dans son intégralité sur www.elia.be/.



À propos du groupe Elia

DANS LE TOP 5 EUROPEEN

Le groupe Elia est actif dans le transport d'électricité et veille à chaque instant à l'équilibre entre production et consommation. Nous approvisionnons 30 millions d'utilisateurs finaux en électricité et gérons 18 990 km de liaisons à haute tension via nos filiales en Belgique (Elia) et dans le nord-est de l'Allemagne (50Hertz). Notre groupe figure ainsi parmi les 5 plus grands gestionnaires de réseau européens. Nous mettons un réseau électrique robuste et fiable à 99,999 % au service de la communauté et du bien-être socioéconomique. Nous voulons également servir de catalyseur à une transition énergétique réussie vers un système énergétique fiable, durable et abordable.

ACTEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le groupe Elia stimule l'intégration du marché européen de l'énergie et la décarbonisation de notre société en développant les liaisons internationales à haute tension et en intégrant une part sans cesse croissante d'énergie renouvelable. En parallèle, le groupe Elia innove dans ses systèmes opérationnels et développe des produits de marché afin que de nouveaux acteurs de marché et de nouvelles technologies aient accès à notre réseau. Le groupe Elia concrétise ainsi la transition énergétique.

Sièges

Elia System Operator
Boulevard de l'Empereur 20
1000 Bruxelles – Belgique

50Hertz GmbH
Heidestraße 2
D-10557 Berlin – Allemagne



DANS L'INTERET DE LA COMMUNAUTE

Acteur central dans le système énergétique, le groupe Elia agit dans l'intérêt de la communauté. Nous adaptons constamment notre réseau de transport au mix énergétique qui évolue rapidement et intègre toujours plus d'énergie renouvelable. Nous veillons aussi à réaliser nos investissements dans les délais et les budgets impartis, tout en garantissant une sécurité maximale. Nous adoptons une gestion proactive des parties prenantes lors de la réalisation de nos projets : nous entamons une communication bilatérale avec tous les acteurs concernés dès le début du processus. Nous mettons également notre expertise à disposition du secteur et des autorités compétentes pour aider à construire le système énergétique de demain.

OUVERTURE INTERNATIONALE

Outre ses activités de gestionnaire de réseau de transport, le groupe Elia fournit aussi des services de consultance à des clients internationaux via Elia Grid International (EGI). Elia fait également partie du consortium Nemo Link qui construit la première interconnexion électrique sous-marine entre la Belgique et la Grande-Bretagne.

Le groupe Elia opère sous l'entité juridique Elia System Operator, une entreprise cotée en bourse dont l'actionnaire de référence est le holding communal Publi-T.

www.elia.be/
www.eliagroup.eu/

